



MAIRIE D'ESSERTINES EN CHATELNEUF

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2023

Délibération n°2023-07-003

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET POLE TECHNIQUE

<p>Date de convocation : 12 juillet 2023</p> <p>En exercice : 15 membres Présent(s) : 12 Pouvoir(s) : 0 Absent(s) : 3</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 18/07/2023</p> <p>Et son affichage</p> <p>Délibération comportant 1 page(s), 0 annexe(s)</p>	<p>Le 17 juillet 2023, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle du conseil d'ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, sous la présidence de Michel JASLEIRE</p> <p>Les membres présents en séance : Michel JASLEIRE - Stéphane POYET - Delphine IMBERT - Bernadette FOREST André TRUNEL - Sébastien REYNAUD - Christophe MEUNIER - Roger GRANDPIERRE - Julien DERORY - Carole MURE - Stéphane MORLEVAT - Charles DUTOIT</p> <p>Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Le ou les membres absent(s) non excusé(s) : Le ou les membres excusés : Laurine SOLLE - Hélène BALLEREY- Sébastien MORLEVAT</p> <p>Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil Municipal désigne Madame Bernadette FOREST</p>
---	---

Il convient de procéder aux réajustements de certains comptes du budget Pôle Technique 2023 et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2157 (opération 50)	Matériel et outillage technique	3 300.00 €	
13241	Subvention d'investissement		3 300.00 €
TOTAL :		3 300.00 €	3 300.00 €

Après délibération, et à l'unanimité (12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **ACCEPTÉ** les décisions modificatives n°1 au budget du pôle technique 2023 indiquées ci-dessus.

Essertines en Châtelneuf, le 18 juillet 2023

La secrétaire de séance
Bernadette FOREST

Le Maire
Michel JASLEIRE

RF Montbrison
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/07/2023 042-214200891-20230717-DE_2023_07_003-DE